BRULLANOVES

Commune de Brouilla

Tél 04.68.95.33.11
Site internet : brouilla.fr
mail :
mairiebrouilla@orange.fr

38ème Année
Avril Mai Juin 2017

Sommaire :

* Fêtes et Cérémonies
* Conseil municipal du 15/03/2017
* Informations
* Conseil municipal du 29/03/2017
* Informations
* Conseil municipal du 05/04/2017
* Exposition florale
* On nous prie d'insérer
* Conseil municipal du 10/05/2017
* Info Canicule
* Informations utiles

FETES ET CEREMONIES

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population, les jeunes gens et enfants à participer au cortège qui se formera devant la mairie :

VENDREDI 14 JUILLET 2017
À 11 h

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à l'immeuble Rouzaud.

FEUX DE LA SAINT JEAN

Brouilla continue de célébrer les feux de la Saint Jean et vous invite à accueillir les coureurs volontaires qui seront allés chercher la traditionnelle flamme du Canigou.

C'est tout au long de la journée que les coureurs vont se relayer, à pied ou à vélo, pour revenir à Brouilla partager la flamme avec la population.

Rendez-vous est donné **VENDREDI 23 JUIN vers 21h30, devant la Halle** pour l'arrivée de la flamme.

SPECTACLE DES ECOLES

Le spectacle de fin d'année des écoles aura lieu le :

SAMEDI 24 JUIN 2017 à 11 h, à la Halle des Sports

A cette occasion, Monsieur le Maire remettra les dictionnaires aux élèves de CM2 rentrant au collège.

KERMESSE

A l'occasion du spectacle de fin d'année qui se déroulera le 24 juin prochain, l'association des parents d'élèves « Les Nins de Brouilla » propose de poursuivre cette journée avec l'organisation de la kermesse.

Celle-ci se déroulera à partir de 14h30 dans la cour de l'école primaire.

- 10 activités seront proposées aux enfants, sur la base d'une carte d'une valeur de 5 € (petite surprise pour chaque enfant)

- une vente de gâteaux, crêpes, bonbons sera organisée au profit de l'Association des parents d'élèves.

Nous vous espérons nombreux pour partager ensemble cette journée !
Merci par avance pour votre participation !

L'association des parents d'élèves « Les Nins de Brouilla ».

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2017

Présents : Mrs TAURINYA . PACCIANUS. MASSETTE . Mmes BANTREIL, LLOBET . Mrs COMMES . SUNER . COSTE . BENNES . Mmes ALCON . BELLAVISTA . CHARVIEUX . OGOZALY .
Absente excusée : Mme MANIÈRE
Gilles COSTE a donné procuration à Claude COMMES
Secrétaire de séance : Thérèse BELLAVISTA

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 57

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 22/02/2017, compte-rendu transmis par mail à tous les élus. ***Pas d'observations - Compte rendu adopté à l'unanimité des membres votants***

Propositions de rajouts pour la séance (points qui seront soumis à décision sans délibération) :

travaux terrassement pour skate Park
travaux terrassement pour terrain de pétanque
aménagement du parking entrée Ludovic Massé/rte de Banyuls dels Aspres
remplacement des chéneaux/halle des sports
permis de construire en vue de l'obtention du permis de démolir pour bâtisse sise dans le village

rajout des propositions accepté à l'unanimité des membres présents

RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE "CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE MODULAIRE POUR GARDERIE"
Mr le Maire rappelle l'appel d'offres lancé pour la construction d'un ensemble modulaire - garderie. Il donne lecture des résultats suite à l'ouverture des plis, le 6 mars 2017. P**roposition adoptée à l'unanimité des membres votants.**

POINTS SUPPLEMENTAIRES
a) travaux terrassement pour skate Park
b) travaux terrassement pour terrain de pétanque
c) aménagement du parking entrée Ludovic Massé/rte de Banyuls dels Aspres

Lecture des devis proposés pour a) et b) ; ces devis feront l'objet d'une nouvelle discussion notamment en ce qui concerne les prestations proposées (géotextile non indispensable ...). Mr le maire propose de choisir le moins disant soit TP 66. **Considérant à l'unanimité que 2 devis suffisent, décision à l'unanimité: choix de TP 66 pour les 2 chantiers.**

d) remplacement des chéneaux/halle des sports : 3 devis : moins disant Gentalu 66.
Intervention de Thérèse BELLAVISTA qui se propose de vérifier les matériaux, bénévolement.

à l'unanimité des membres votants : accord pour mieux disant selon la réponse de Mme Bellavista

e) permis de construire en vue de l'obtention du permis de démolir pour bâtisse sise dans le village
Rappel du dossier démolition de 2 bâtisses dans le village ainsi que de l'immeuble classé en péril imminent. Mr le Maire présente le projet qui nécessitera un permis de construire. Ce projet offre également une continuité pour la partie qui jouxte l'immeuble classé en péril imminent. **A l'unanimité des membres votants ou représentés, acceptation du projet.**

séance levée à 20 H 15

Le compte-rendu complet est consultable en mairie

FELICITATIONS

A l'occasion de la fête locale, Monsieur le Maire a tenu à féliciter deux jeunes du village pour leur réactivité et leur sang froid.

En effet, Ryan et Laura ont entendu les appels d'une personne âgée, tombée chez elle, alors qu'ils allaient à l'arrêt de bus. Ils ont rapidement compris la situation et alerté les secours.

Grâce à cela, cette personne âgée a été prise en charge par les pompiers. Ces deux jeunes lui ont probablement sauvé la vie ; c'est pourquoi Monsieur le Maire a tenu à les féliciter lors de la cérémonie organisée à l'occasion de la fête locale.

INFORMATIONS

PLAN CANICULE ET REGISTRE DES PERSONNES SENSIBLES

A l'approche des fortes chaleurs, nous vous rappelons que les personnes âgées ou sensibles qui le souhaitent peuvent s'inscrire sur le registre de la mairie, nous laissant leurs coordonnées, ce qui nous permettra de les contacter ponctuellement afin de prendre des nouvelles.
Nous rappelons toutefois que cette inscription est volontaire et facultative.

COLLECTE DE SANG

L'établissement Français du Sang et la mairie remercient les 39 donneurs qui se sont présentés lors de la collecte de sang organisée le Mercredi 19 avril 2017 et vous invitent à la prochaine collecte prévue le **Lundi 23 Octobre** de 16 h 30 à 19 h à la Mairie. L'EFS vous remercie par avance de votre soutien.

BROUILLA GYM

L'Association de gymnastique volontaire qui vous permettra de garder une bonne forme physique **reprendra son activité le 7 septembre 2017**.

Avec 2 séances d'une heure par semaine, salle Rouzaud à la Mairie, les lundi et jeudi à 18h45, elle comptait l'année dernière, une vingtaine d'adhérents dont les âges allaient de 15 à 80 ans !

Renseignements et inscriptions à brouillagym@orange.fr ou au 06.84.49.54.20

ECOBUAGE- RAPPEL

L'arrêté préfectoral n°1459 du 14/04/2008 rappelle qu'il est **formellement interdit** de brûler des végétaux entre le **1er Juin et le 30 Septembre**.

ATTENTION ! Une surveillance est effectuée par les pompiers à partir de tours de gué et les sanctions peuvent aller jusqu'a l'emprisonnement.

DEBROUSSAILLAGE–RAPPEL

L'article L322.3 du code forestier oblige les propriétaires ou locataires à débroussailler dans un rayon de 50 mètres, les abords de construction, chantiers, travaux, terrains (même non bâtis), situés en milieu urbain ou destinés à la construction.

Ce débroussaillage doit **OBLIGATOIREMENT** être effectué **AVANT LA PERIODE à RISQUE D'INCENDIE**.

En matière de responsabilité civile, si l'enquête administrative et judiciaire établit qu'un incendie a pris naissance et s'est développé dans la végétation située aux abords non débroussaillés d'une construction, d'un chantier ou d'un terrain, celui dont la négligence est constatée peut se trouver tenu d'indemniser le préjudice subi par les tiers et l'intervention des pompiers.

TOURNEE DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les LUNDIS, à partir de 5 Heures. La collecte du tri sélectif a lieu le MERCREDI, tous les quinze jours, SEMAINES PAIRES, soit :

JUIN - Mercredi 28
JUILLET - Mercredi 12 et Mercredi 26
AOUT - Mercredi 9 et Mercredi 23
SEPTEMBRE - Mercredi 6 et Mercredi 20
OCTOBRE - Mercredi 4 et Mercredi 18
NOVEMBRE - Mercredi 1er, Mercredi 15 et Mercredi 29
DECEMBRE - Mercredi 13 et Mercredi 27

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2017

Présents : Mrs TAURINYA . PACCIANUS. MASSETTE . Mmes BANTREIL, LLOBET. Mrs COMMES. SUNER . COSTE, BENNES . Mmes ALCON. CHARVIEUX. MANIERE . OGOZALY .
Absente excusée : Th BELLAVISTA. a donné procuration à Claude COMMES
Secrétaire de séance : Laetitia ALCON

OUVERTURE DE LA SEANCE : 19 H 00

Mr le Maire propose le rajout d'un point à l'ordre du jour : ouverture d'un poste dans le cadre d'un contrat d'avenir à compter du 18/04/2017 pour 30 h/hebdo (services restauration scolaire et ménages des bâtiments publics)
à l'unanimité des membres votants, acceptation pour rajouter ce point à l'ordre du jour
clôture de la SEANCE : 19 H 05 - REOUVERTURE DE LA SEANCE : 19 H 06

Lecture du compte-rendu de la séance du 15/03/2017, compte-rendu transmis par mail à tous les élus, ***compte-rendu adopté à l'unanimité des membres votants***

CREATION d'un poste de Rédacteur et de Rédacteur principal 2ème classe
Mr le Maire rappelle le départ à la retraite (le 31/07/2017) de l'agent occupant les fonctions de secrétaire de mairie. Mr le Maire propose l'ouverture du poste au 01/07/2017 correspondant aux besoins. Le Conseil municipal, OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres votants ou représentés accepte la proposition telle que présentée.**

CREATION d'un poste dans le cadre d'un contrat d'avenir
Mr le Maire relate à l'assemblée la possibilité d'établir un contrat dans le cadre de CAEV (Contrat d'avenir).
LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants, **accepte la proposition telle que présentée et ce à compter du 18/04/2017**

séance levée à 19 H 20
Le compte-rendu complet est consultable en mairie

INFORMATIONS

INCIVILITES

Devant les doléances d'habitants du village, nous estimons nécessaires de renouveler un article à l'attention des propriétaires de chiens.

Nous sommes de plus en plus confrontés à des nuisances sonores dues aux aboiements de chiens, phénomène qui devient quotidien aujourd'hui.

Il n'est pas acceptable que nos voisins aient à subir les aboiements de nos animaux à tout moment de la journée ou de la nuit. Il existe aujourd'hui des solutions pour empêcher ces nuisances sans blesser l'animal.

De plus, et ce malgré les distributeurs de sachets « propreté canine » nous continuons de voir nos rues et chemins jonchés de déjections.
Nous demandons aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme et d'utiliser le matériel mis à leurs dispositions.

Par avance, nous vous remercions de votre coopération.

PREFECTURE - FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Des guichets et de la permanence téléphonique des permis de conduire

Aux dates suivantes :
Vendredi 23 juin, vendredi 21 juillet, vendredi 28 juillet, vendredi 4 août, vendredi 25 août, vendredi 8 septembre, mardi 19 septembre, jeudi 28 septembre, vendredi 6 octobre 2017

Afin de ne pas vous déplacer en préfecture pour déposer vos demandes liées au permis de conduire, vous pouvez effectuer la majorité des démarches en ligne en créant votre compte personnel « usager » sur le site web de l'ANTS avec le lien suivant : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Effectuer-une-demande-de-permis-de-conduire-en-ligne
Vous trouverez sur ce site les renseignements nécessaires. Vous pouvez également consulter le site internet de la Préfecture avec le lien suivant : http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr à la rubrique « démarches administratives/permis de conduire ».

INFORMATIONS

COMMANDES GROUPEES DE BOIS

Dernier rappel : reprise des commandes groupées de bois.

Coupon réponse à récupérer en mairie et à redéposer impérativement avant le vendredi 30 juin pour une livraison courant de l'été.

VIDE GRENIER

Le prochain vide grenier aura lieu dimanche 24 septembre 2017. Le Comité d'Animation informe la population que dès 6h et jusqu'à 18h, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront strictement interdits : Place de la République, avenue Jean Moulin, rue des Albères, rue du Canigou, rue Arago, rue du Souvenir, rue Maillol, rue du Général Koenig, rue du Boulodrome, rue du Tech et rue Beau Soleil. Les habitants de ces quartiers qui souhaitent utiliser leur véhicule ce jour-là doivent penser à le sortir avant 6h du matin (heure où les barrières seront installées). D'ores et déjà, nous remercions la population pour sa patience et sa compréhension lors de cette manifestation.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Cette année, la jeunesse sera à l'honneur pour la 34ème édition des Journées Européennes du Patrimoine. Les 16 et 17 septembre 2017, plus de 17 000 monuments seront ouverts au public et plus de 26 000 animations autour de la jeunesse et du patrimoine seront proposées.
L'Eglise Sainte Marie de Brouilla sera ouverte au public :

Samedi 16 Septembre de 10h à 12h
Dimanche 17 Septembre de 10h à 12h

LES JEUNES BUZZENT CONTRE LE SEXISME

La remise des prix du 4e concours départemental « Buzzons contre le sexisme » s'est déroulée le 8 mars 2017 au palais des rois de Majorque, à Perpignan.

Des groupes de jeunes venus de 6 communes des Pyrénées-Orientales ont présenté leurs courts-métrages sur l'égalité garçonsfilles dans le cadre de l'événement, initié au niveau national par la web-TV Télédebout et coordonné localement par le conseil départemental. « *Cette action fait partie de notre projet politique en matière d'égalité hommes-femmes,* précise la présidente du conseil départemental, Hermeline Malherbe. *Il faut sensibiliser tout le monde, y compris les jeunes pour que les choses évoluent.* » Ce n'est pas Barbara Wolman, de Télédebout, qui dira le contraire. « *Les jeunes ont leurs propres préoccupations par rapport à l'égalité hommes-femmes, renchérit-elle. L'objectif du concours est de leur permettre de les exprimer afin de susciter le débat.* »

- **Ille-sur-Têt et Brouilla ex æquo**

À l'issue des projections, le jury, composé d'élus et de responsables associatifs, a eu beaucoup de mal à départager les participants. Il a finalement désigné deux vainqueurs ex-æquo pour le prix départemental 2017.
À savoir : les jeunes du PIJ d'Ille-sur-Têt et ceux de Brouilla, qui ont réalisé leur film dans le cadre des Nouvelles activités périscolaires (NAP). L'accueil de loisirs de Céret a pour sa part obtenu la mention spéciale du jury. Tandis que l'accueil de loisirs associé à l'école Claude-Simon de Perpignan a raflé le prix du public.

RENTREE SCOLAIRE ET INSCRIPTION CANTINE

La rentrée scolaire aura lieu le **mardi 4 Septembre 2017**.

Les inscriptions à la cantine ont lieu actuellement **et jusqu'au 11 août 2017**.
Un dossier d'inscription est à votre disposition en mairie ; il sera retourné obligatoirement accompagné des pièces suivantes :

- La fiche d'inscription
- La fiche d'urgence médicale
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident)
- L'autorisation de prélèvement bancaire + un relevé d'identité bancaire ou postal

RAPPEL : aucune inscription ne sera renouvelée d'office. Tout dossier d'inscription incomplet ne pourra pas être pris en compte et le repas ne sera pas commandé.
La garderie restera assurée par la Mairie.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2017

Présents : Mrs TAURINYA . MASSETTE . PACCIANUS . Mme BANTREIL . Mrs SUNER . BENNES . COMMES . Mmes CHARVIEUX . ALCON . BELLAVISTA . OGOZALY.
Absents excusés : H. LLOBET a donné procuration à P. TAURINYA ; M. MANIERE a donné procuration à B. PACCIANUS ; G. COSTE a donné procuration à C. COMMES
Secrétaire de séance : Nicolas BENNES

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 58

Mr le Maire propose la suppression du point n°1 traité lors de la séance précédente, ***à l'unanimité des membres votants, acceptation pour suppression de ce point***

clôture de la SEANCE : 18 H 59 - REOUVERTURE DE LA SEANCE : 19 H 00

Lecture du compte-rendu de la séance du 29/03/2017, compte-rendu transmis par mail à tous les élus. ***Compte-rendu adopté à l'unanimité des membres votants.***

Modification des statuts du SYDEEL66

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Mr le Maire explique que le Comité Syndical du SYDEEL66, dans sa séance du 14/02/2017, a délibéré à la majorité en faveur d'une modification de ses statuts qui avaient été approuvés par arrêté préfectoral le 28/09/2015. Cette proposition de modification a pour but le changement du nom du Syndicat dans l'article 1er des statuts. Lecture étant faite, Mr le maire demande au conseil de délibérer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants APPROUVE dans toutes ses dispositions les nouveaux statuts du SYDEEL66

Rachat concession funéraire

Un administré quitte la commune et souhaite que la concession funéraire soit rachetée par la commune. **LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE la rétrocession à la commune de la dite concession sise Cimetière Camp d'en Comte à Brouilla.**

Redevance pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux concernant des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz

Rappel du décret N° 2015-334 du 25/03/2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz. Dans l'hypothèse où ce type de chantier interviendrait ou que les conditions d'application du décret précité auraient été satisfaites en 2016 permettant d'escompter en 2017 une perception de la redevance, l'adoption de la présente délibération permettrait dès lors de procéder à la simple émission d'un titre de recettes. Le Maire propose au Conseil de décider d'instaurer la dite redevance et d'en fixer le mode de calcul, en précisant que celui-ci s'applique au plafond règlementaire. **LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu cet exposé, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents, ADOPTE la proposition.**

Budget primitif 2017 Lotissement des Ecoles

Mr le Maire détaille par chapitre les propositions pour ce budget.

Adoption du budget à l'unanimité des membres votants ou représentés.

Vote des taux 2017

Rappel des taux 2016. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition de maintien des taux pour 2017 soit :

Taxe habitation /TH : 13.09 % - Taxe Foncière/TF : 15.90 % - Taxe sur Foncier non bâti/TFNB : 34.65 %

Budget primitif 2017/Commune

Détail des propositions quant aux subventions (montant identique aux votes /exercice 2016) pour les associations de la commune. Mr le Maire souhaiterait pouvoir augmenter les subventions mais les finances de la commune ne le permettent pas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition

Mr le Maire propose de passer au vote du budget primitif 2017 de la commune.

Adoption du budget ci dessus à l'unanimité des membres votants ou représentés.

séance levée à 19 H 50

Le compte-rendu complet est consultable en mairie

ON NOUS PRIE D'INSERER

EXPOSITION FLORALE

Mr Jean-Pierre LABOUAL, scénographe urbain a réalisé avec beaucoup de plaisir, un vitrail floral sur la place du village. Il remercie toutes les personnes qui se sont déplacées et qui ont œuvré en sa compagnie.

Voici quelques photos des œuvres exposées

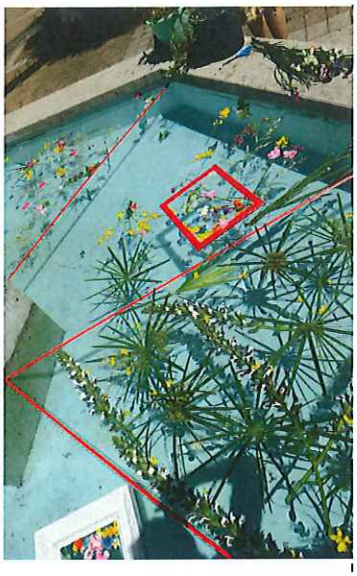

CARNET DE NAISSANCE

Jean-Michel et Véronique FERNANDEZ ont le plaisir de vous annoncer la naissance de leur petite fille Lola, née le 1er juin 2017 qui fait la joie de sa grande sœur Lyna, domiciliés à Banyuls dels Aspres.

ON NOUS PRIE D'INSERER

VIVRE SANS PEUR

Comment pouvoir sortir du dilemme mondial
De l'absurde folie combien dévastatrice
Car certains confondent et le bien et le mal
En ignorant ce qu'est une bonne justice !

Ils trahissent leur Dieu, agissant en son nom
Bafouant le Coran qu'aucun d'eux ne respecte
Semant dans les esprits, idées à confusion
Et ne pensent pas au mal qu'ils font à leur prophète !

Il faut vivre sans peur, marcher sur le chemin
Ce chemin qui conduit à vivre dans la paix
En dansant, en chantant, pour que les lendemains
Soient remplis de sagesse, de bonté de respect !

Un avenir serein, pour que tous les enfants
Puissent s'épanouir dans un monde sensé
Sans peur des attentats, vers de nouveaux printemps
Sans haine ni rancœur et fait d'humanité !

Annie Franco

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2017

Présents : Mrs TAURINYA . MASSETTE . PACCIANUS . Mmes BANTREIL . LLOBET . Mrs SUNER . BENNES, COSTE . COMMES . Mmes CHARVIEUX . ALCON . BELLAVISTA . MANIERE (arrivée à 19h00)
Absente excusée : Mme OGOZALY
Procurations : JP. SUNER à G. MASSETTE ; N. BENNES à P. TAURINYA
Secrétaire de séance : Mme Régine BANTREIL

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 53

Lecture du compte-rendu de la séance du 05/04/2017, compte-rendu transmis par mail à tous les élus - ***Compte-rendu adopté à l'unanimité des membres votants***

CRÉATION CONTRAT CAE AU 1ER JUIN 2017

Mr le Maire relate à l'assemblée l'autorisation lors d'un dernier conseil, d'établir un contrat CAEV (Contrat d'avenir). Cette possibilité a été refusée par les services compétents. Il propose, vu les besoins et vu la fin d'un contrat dans le cadre des contrats aidés en date du 31/05/2017 de créer un poste dans le cadre des CAE (20 heures hebdomadaires) et pour une période de 1 an. ***LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants, ACCEPTE la création d'un poste dans le cadre d'un CAE***

RENOUVELLEMENT DE 3 CONTRATS CAE

Fin de 3 contrats dans le cadre de CAE/CUI 31/08/2017. Possibilité de bénéficier d'un renouvellement pour 1 an. Vu les besoins proposition de renouveler ces 3 postes et ce, dans le cadre de contrats dans le cadre de CAE /CUI (20 heures hebdomadaires) et pour une période de 1 an. ***LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants, ACCEPTE le renouvellement des 3 postes à compter du 01/09/2017***

DECISION MODIFICATIVE BUDGET LOTISSEMENT DES ECOLES

Proposition de décision modificative. **LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants, ACCEPTE la décision modificative telle que proposée**

EMPRUNT BUDGET COMMUNAL

Mr le Maire rappelle à l'Assemblée l'aménagement du lotissement des Ecoles. La vente des parcelles est retardée : des sous seings privés ont été signés mais les actes ne seront signés qu'en octobre 2017 ce qui retardent l'encaissement des recettes qui devaient permettre de financer les travaux d'investissement prévus sur le budget communal. Il propose à l'assemblée de contracter un emprunt à court terme (sur un an) et donne lecture de la proposition transmise par le Crédit agricole.

LE CONSEIL MUNICIPAL ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants ***ACCEPTE de contracter un emprunt à court terme (sur un an)***

séance levée à 19 H 40

Le compte-rendu complet est consultable en mairie

• COMPRENDRE

CANICULE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée

Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.

La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte

Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.

Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

• AGIR

CANICULE

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).

Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.

Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.

Je ne reste pas en plein soleil.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je ne consomme pas d'alcool.

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

Je prends des nouvelles de mon entourage.

INFORMATIONS UTILES

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 16h30 à 18h.

U.N.R.P.A

Dès la rentrée, la permanence de l' U.N.R.P.A a lieu tous les 1er mercredi de 10h à 10h30 et 3ème vendredi de 16h à 18h dans la **salle des associations**.

ASSISTANTE SOCIALE

La permanence de l'assistante sociale a lieu les 1er et 3ème mardis du mois de 10h à 12h en mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Sont concernés, filles et garçons nés en Juillet, Août et Septembre 2001.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire, est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

PIJ

Pendant les vacances :
Du lundi au samedi de 14h à 19h ou toute la journée selon l'activité

Contact : Jérôme CLEON 04.68.21.27.88 ou 06.19.36.89.06

Email : pj.brouilla@cc-aspres.fr

DÉCHETS VERTS

Vous pourrez déposer vos déchets verts les 1er jeudi et 3ième samedi de chaque mois le matin au dépôt du Tech, sous réserve d'une inscription en mairie.

ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu

- Mardi 4 juillet 2017 : s'inscrire en mairie avant le vendredi 30 juin, dernier délai.
- Mardi 08 août 2017 : s'inscrire en Mairie avant le vendredi 4 août, dernier délai.
- Mardi 12 septembre 2017 ; s'inscrire en mairie avant le vendredi 8 septembre, dernier délai.

Les sortir sur le trottoir, la veille du ramassage (passage tôt le matin).

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des conteneurs :

Bac vert (ordures ménagères) : un seul passage par semaine le lundi (à partir de 5 heures du matin)

Bac jaune (tri sélectif) : 1 passage par quinzaine, le mercredi (à partir de 5 heures du matin) semaine paire

En cas de détérioration du conteneur, appelez la mairie.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux..., les mercredis après-midi et les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h.

Renseignements : Tijini MERNIZI (06.46.06.08.84)

RÉCUPERATION ET RECYCLAGE

✓ LE VERRE

7 conteneurs à verre sont à votre disposition :

- Parking de la mairie,
- Parking des écoles,
- Espace Ludovic Massé
- Rue du Tech
- Route de la gare (abri bus)
- Lotissement Jardins del Conte
- Rue de Pourteills

✓ LES PILES

- Un point de collecte à la mairie

✓ LE TEXTILE

Un conteneur à linge est à votre disposition sur le parking devant la mairie, et un second sur le parking des écoles, vous pouvez y déposer tous types de vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie et chaussures nouées par paires (dans des sachets fermés).

Sont interdits : les oreillers, matelas et linges sales ou mouillés.